ACCES AUX ANNEXES

SALLES 21, 22, 23 et Jean XXIII

Ces salles sont situées au 42, avenue d'Assas, à côté et derrière l'Eglise Sainte-Thérèse
Pour y accéder (à pied) à partir de l'Ecole de l'avenue de la Gaillarde :

- Sortir de l'Ecole et se diriger vers la droite
- Prendre la 1ère rue à droite : rue des Roses
- Tourner à gauche sur l'avenue d'Assas et continuer sur 20 mètres
- Emprunter le passage piétons pour traverser l'avenue d'Assas
- Emprunter l'allée pavée jaune qui se situe juste en face du passage piétons et qui longe l'église Sainte-Thérèse (panneau : **Ecole Cadence et affiches directives**)
- **Salle 21** : suivre l'allée pavée jaune (panneaux : "Aumônerie" et **Ecole Cadence**) : c'est LA !
- **Salles 22 et 23 :** continuer à gauche (panneaux : Salle Jean XXIII et **Ecole Cadence**)
- Passer sous le porche
- Continuer tout droit et traverser les terrains de volley
- Se diriger vers l'enseigne de **l'Ecole de Musique Cadence**
- **Salle 22** : monter les escaliers situés sur la gauche du bâtiment : c'est ICI !
- **Salle 23** : entrer par la porte de gauche au rez-de-chaussée : c'est LA !
- **Salle Jean XXIII** : même bâtiment, portes de droite : entrées pour nos spectacles.

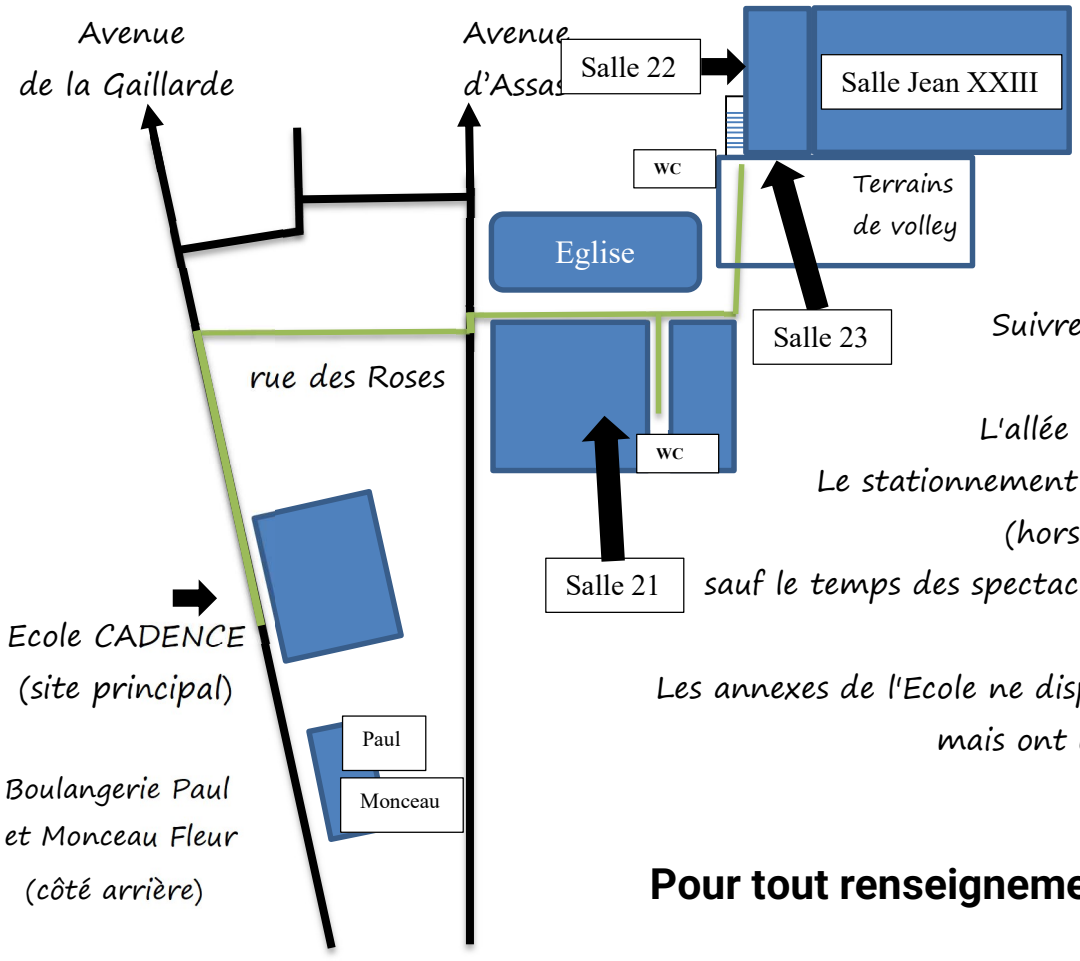

Suivre l'itinéraire en vert

L'allée pavée est une voie privée.
Le stationnement est interdit aux véhicules
(hors personnel et professeurs)
sauf le temps des spectacles et auditions de l'Ecole.

Les annexes de l'Ecole ne disposent pas de secrétariat
mais ont un espace salle d'attente.

Pour tout renseignement : 06 46 19 24 10